

NOË #112

le magazine de One Voice



DOSSIER

CIRQUES : LE COMBAT JUSQU'AU BOUT

Sauvé par nos
soins, Arieh
se remet de ses
traumatismes.



LOUPS

Sur tous les fronts
pour les secourir

CHIENS ET CHATS

Des avancées européennes
sur leur protection

MARINELAND

Une vague de colère

SOMMAIRE

Édito	1
Qui-vive	2
Dossier	3
Les animaux dans les cirques ont toujours besoin de nous !	3
En campagne	
Wikie et Keijo, le temps de la colère	7
Loups : les lobbys ne passeront pas	8
Chiens et chats : les défendre dans toute l'Europe	9
Braconniers : leur barrer la route, coûte que coûte	10
Agissons ensemble	11
Ils parlent de nous	13

Dotés de facultés hors du commun, les éléphants sont capables de déterminer, grâce à la voix, le sexe, l'âge ou l'origine ethnique d'une personne. Ces êtres sociaux, intelligents et empathiques n'ont rien à faire dans les cirques. Pas plus que les autres animaux.



Siège social, Département administratif et missions

BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 35 67 30
info@one-voice.fr WWW.ONE-VOICE.FR

Noén n°112, avril 2025. Directrice de publication : Muriel Arnal. Rédactrice en chef : Mélissa Saule. Rédacteurs : Marie-Sophie Bazin, Marion Henriët, Jessica Lefèvre-Grave, Mélissa Saule, Nicolas Yahyaoui. Révision : Méryl Pinque. Graphisme : Sweet Punk. Mise en page : Marie Fournier. Imprimeur : Laplante (33). Imprimé avec encres végétales sur papier certifié PEFC 100 %. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025. Numéro d'ISSN : 1767-882 x.

Abonnements : une année (3 numéros) : 12 euros. Merci d'adresser vos demandes, coordonnées et règlements à l'ordre de One Voice, à l'adresse ci-dessous : One Voice - BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex.

Crédits photos : Couverture : One Voice. Sommaire : Magdalena/AdobeStock. Page 2 : DR. Pages 3, 4, 5, 6, 7 : One Voice. Page 8 : Slowmotiongli/AdobeStock. Page 9 : One Voice, Aline Meunier. Page 10 : Helen/AdobeStock. Pages 11 et 12 : One Voice, DR. Page 13 : DR. Page 14 : Ransilmar/AdobeStock.



TENIR BON FACE AUX LOBBYS

Chères amies, chers amis,

Une palombe doit-elle être un jouet vivant, une proie à piéger pour s’amuser ? Pour la ministre de la Transition écologique, la réponse est oui. « Je vais fermement défendre la chasse à la palombe aux filets [...] Cette chasse traditionnelle [...] a toute sa place en France », a ainsi déclaré Agnès Pannier-Runacher devant l’Assemblée nationale en février.

Aussi révoltante soit-elle, cette position ne nous surprend plus. Car pour les animaux sauvages libres ou captifs, les engagements des ministres de l’Écologie ne valent rien face aux lobbys. Depuis 2021 ils se succèdent, mais aucun décret d’application de la loi « maltraitance animale » n’a encore été pris. Les fauves, les éléphants, les orques et les dauphins qui ont fait la fortune des cirques et des delphinariums n’ont dès lors qu’un triste horizon : celui d’être expédiés à l’étranger plutôt que dans des sanctuaires. Leur retraite est un angle mort. Oui, dans la valse des remaniements gouvernementaux, les animaux restent sur le banc de touche. Et derrière les barreaux ou dans les bassins chlorés.

Aujourd’hui, Wikie et Keijo, les orques du Marineland d’Antibes, font les frais de cette politique délétère. Notre

mobilisation sans faille leur a évité un transfert au Japon. Face à la vague de protestation provoquée par nos enquêtes et nos actions en justice, la ministre a reculé sur ce point.

Mais quid du sanctuaire que nous portons depuis des années et qui a été le projet préféré des scientifiques de l’État ? Balayé au profit des intérêts financiers de Marineland !

Comme les éléphants des cirques exfiltrés en terre étrangère, Wikie et Keijo risquent de payer le prix de la lâcheté des ministres successifs censés défendre les animaux sauvages : des promesses de façade prises par des gouvernements au service de la chasse et de l’industrie de la captivité. Et qui se terminent en grande braderie.

Nos combats éveillent les consciences et sont très relayés par les médias. Le public s’est détourné des spectacles cruels et Marineland a définitivement fermé ses portes. Soyons fiers de ces avancées : elles sont aujourd’hui gravées dans le marbre. Mais plus que jamais, le combat continue. Sauvetages, mobilisation, actions... Comme vous le verrez dans ces pages, pour les animaux, nous ne cédon rien.

Avec mes amitiés de combat,
Muriel Arnal, Présidente-fondatrice

L’ŒIL DE LILY



QUI-VIVE

MOBILISATION POUR LES CHAMOIS

En février, One Voice et cinq autres associations ont tiré la sonnette d'alarme pour les chamois massacrés sur tout le territoire, alors même que leur population est en baisse. Pour les défendre, nous avons interpellé les autorités et engagé des recours juridiques !

PLAINTÉ POUR TRAFIC D'UNE PANTHÈRE

Détenue illégalement par un particulier, la panthère Akilla avait eu les griffes des pattes avant amputées. Elle se remet désormais de ses traumatismes dans un sanctuaire aux Pays-Bas. L'audience pour ces faits de trafic d'animaux sauvages, qui aurait dû se tenir en janvier, a été renvoyée au 4 septembre. Nous serons présents !



JUSTICE POUR MIRSOU

Le petit chat Mirsou a été fauché à l'âge de 2 ans, victime d'un homme violent. Fin 2024, nous étions au procès de son tortionnaire. Il a écopé de 12 mois d'emprisonnement et d'une interdiction définitive de détenir des animaux, et devra suivre un stage de sensibilisation à la maltraitance animale. Un verdict qui va dans le sens de notre combat contre l'impunité des maltraitants et pour faire reconnaître le lien entre ces violences et celles commises sur des humains !

LE CHIFFRE

800

C'est le nombre de galliformes de montagne que nous avons sauvés des balles à l'automne 2024. Grâce à nos actions en justice, les arrêtés préfectoraux qui les visaient ont été intégralement suspendus dans trois départements ! Et le Conseil d'État nous a donné raison en confirmant la suspension de la chasse aux lagopèdes alpins en Ariège.

SUR LES RÉSEAUX

Vos correspondances

SÉCURISATION DE LA CHASSE

Même les enfants ne sont plus à l'abri d'une balle perdue ! Merci à One Voice de continuer le combat.

Âme Animale

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Ça vote des lois pour « protéger les animaux » « êtres sensibles »... et ça autorise de les maltraiter au nom de la science... Cherchez l'erreur !

Aurélië

TIRS SUR LES LOUPS

C'est honteux. Que va-t-il rester aux générations futures ? Chaque animal a un rôle à jouer, et on est en train de tout détruire.

Anaïs



DOSSIER

LES ANIMAUX DANS LES CIRQUES ONT TOUJOURS BESOIN DE NOUS !

Que font les dresseurs lorsque leurs animaux arrivent en bout de course, usés par des années de prison et de fouet ? Ils s'en débarrassent, comme on jette des jouets cassés ! Les captifs n'ont plus de recours, hormis le nôtre. Pour eux, nous frappons à toutes les portes, jusqu'au Conseil constitutionnel. Marie-Sophie Bazin et Mélissa Saule

La peau à vif, Layish avait perdu ses poils à force de se lécher pour tenter de vaincre l'ennui dans les 3 m² qui lui servaient d'espace vital. Tremblants, tenant à peine sur leurs pattes, Khefir et Levia chancelaient au fond de la remorque dans laquelle ils étaient entassés avec leurs compagnons de baignade : Messaline, Asia, Kiara, Shenzi, Salima et Arieih.

Fracassés par des années de dressage et de représentations, ces neufs lionnes et lions étaient désormais « hors d'usage ». En juillet dernier, ils ont donc été abandonnés *manu militari* par les gros bras du cirque Claudio Zavatta dans un refuge. Pour entrer, les caïds n'ont pas hésité à forcer les portes de la propriété et saccager le portail, le grillage et la haie.

Hors de question de laisser tomber les félins

Aussitôt, la gérante nous a appelés au secours. Que pouvait-elle faire ? Si elle dispose bien des autorisations préfectorales pour accueillir les fauves, elle n'a pas les financements pour subvenir à leurs besoins au quotidien, ni pour construire des enclos susceptibles de les héberger à long terme. À ce jour, si quelques places ont été financées par l'État sur le territoire national, elles sont largement insuffisantes pour accueillir tous les animaux, et notamment les félins, que les dresseurs continuent à faire se reproduire impunément.

Il fallait agir vite et, bien évidemment, nous avons répondu à son SOS. Pas question de laisser tomber ces malheureux.

Détresse profonde

Missionnés sur-le-champ, les vétérinaires ont mené des examens approfondis qui ont révélé de multiples pathologies. En dehors du fait que les neuf lionnes et lions étaient rongés par les vers et souffraient pour beaucoup d'obésité à force d'immobilité, certains étaient atteints de troubles encore plus lourds. Selon le diagnostic, les plaies de léchage constatées sur le corps de Layish sont caractéristiques de comportements stéréotypés liés à son mal-être profond. Les animaux en proie à la répétition incessante des mêmes mouvements trouvent de cette façon leur seul moyen de survie, quitte à s'automutiler... Messaline et Arieih, quant à eux, souffrent d'insuffisance rénale, tandis que Khéfir et Levia ont des problèmes neurologiques.

Sans le moindre soutien des autorités, nous avons pris en charge les premiers soins et la construction d'enclos pour les mettre à l'abri, mais aussi financé et organisé le transfert de cinq lionnes : Kiara et Shenzi sont parties chez notre partenaire Tonga Terre d'Accueil, Salima, Asia et Messaline vers notre sanctuaire en Toscane (voir encadré).

Aux petits soins

Soignés et enfin en paix, les fauves essayent aujourd'hui de se remettre, jour après jour, de leurs traumatismes. À Tonga, les lionnes s'acclimentent à leur nouvel environnement, mais restent intimidées. Au refuge, le vieux lion Arieih, le plus diminué sans doute après des années de camionnage, a été mis sous traitement pour son insuffisance rénale chronique. En plus des médicaments, les soigneurs lui préparent chaque jour des repas sur mesure. Au menu : viande blanche, poisson et légumes. Il en

redemande et attend même ses gamelles avec impatience ! Quel soulagement d'avoir pu organiser ce sauvetage en urgence ! Mais pour venir en aide aux rescapés des cirques, nous sommes décidément bien seuls et une question s'impose : si nous n'étions pas là, quelles seraient les solutions pour ces grands blessés ? Les circassiens qui les ont exploités toute leur vie ne devraient-ils pas financer leur retraite ou au moins y contribuer ? Comment peuvent-ils d'ailleurs se permettre de tels comportements ?

Abandons sauvages, naissances illégales

Ces dernières années, nos enquêtes et campagnes ont dessillé les yeux du public sur la souffrance des fauves, des hippopotames et des éléphants qui croupissent dans les geôles des dresseurs. La loi contre la maltraitance animale votée en 2021 aurait dû changer leur sort. Il n'en est rien. Quatre ans plus tard, c'est pire ! Les décrets d'application ne sont toujours pas entrés en vigueur. Tandis que les autorités ferment les yeux sur les agissements des exploitants, toutes les injustices restent possibles, comme ces abandons sauvages et les naissances illégales. Preuve en est, en septembre, deux mois à peine après ce sauvetage, nos enquêteurs soulevaient un nouveau scandale et filmaient plusieurs lionceaux dans les cages des Zavatta.

SI NOUS N'ÉTIONS PAS LÀ, QUELLES SÉRAIENT LES SOLUTIONS POUR CES GRANDS BLESSÉS ?



MESSALINE, SALIMA ET ASIA EN ROUTE VERS LA LIBERTÉ

Le 25 septembre, aux alentours de 21 h 45, trois des lionnes rescapées des griffes de Claudio Zavatta ont découvert leur cadre de vie dans notre sanctuaire italien, après un long voyage. Intimidées, elles n'osaient pas sortir du camion. Salima a été la première à glisser un pied dehors. Aussitôt, elle s'est mise à courir, avant d'entrer dans son abri. Asia l'a suivie peu après. Stressée, elle a tenté quelques sauts, avant de rejoindre elle aussi son refuge, épuisée par le trajet. Une fois que les deux sœurs se sont senties en sécurité, notre équipe a pu se concentrer sur Messaline. La lionne âgée de 18 ans s'est avancée en boitant, a humé l'air puis s'est retournée longuement dans notre direction, comme pour nous remercier, avant de partir en exploration. Un moment particulièrement bouleversant. Les trois lionnes coulent désormais des jours paisibles dans une zone semi-naturelle, à proximité d'Hannah, Patty, Céleste et Marli et loin des dresseurs. Elles vont avoir besoin de temps pour reprendre confiance et s'habituer à ce nouvel environnement. Nous veillerons sur elles jusqu'à la fin de leurs jours.



Le transfert de fauves est un ballet bien organisé. Les gestes des soigneurs sont précis et une attention particulière est portée au confort.

Les circassiens ont beau pleurer devant les micros des journalistes et affirmer qu'ils n'ont pas de solution pour « reclasser » leurs lions, d'autres desseins se trament en coulisse. D'un côté, ils se débarrassent des fauves les plus âgés par la force, de l'autre, ils en continuent la reproduction. Les exploitants ont toute latitude pour poursuivre leurs trafics odieux. Et en 2028, date à laquelle l'itinérance des animaux sera interdite, ils pourront toujours les séquestrer dans des cirques sédentaires.

La cause des captifs aux oubliettes

Peu enclin à trouver des solutions d'accueil, l'État a enterré ses engagements pour les animaux captifs, alors même que le grand public pense que la cause est gagnée. Pour ne rien arranger, les autorités n'hésitent pas à taper sur leurs propres agents de l'Office français de la biodiversité censés faire respecter les lois en matière de protection environnementale. Dans ce contexte de violence et de régression inouïe, nous refusons de renoncer au combat. Oui, il s'avère plus rude que jamais. Mais nous continuons à suivre les cirques de ville à ville, à alerter opinion et pouvoirs publics sur l'état des animaux. Et à nous battre pour eux dans les tribunaux. •

POUR SAMBA, POUR JUMBO, POUR LES LIONS ET LES TIGRES TOUJOURS SOUS LES VERROUS, LA LUTTE CONTINUE.



UN ABRI POUR LA VIE

Les deux lamas et les deux dromadaires abandonnés l'an dernier par le dresseur Steve Gougeon dans un champ en plein hiver vont bien. L'abri de 60 m² que nous leur avons fait construire est désormais terminé. Là, ils bénéficient d'un espace commun et de deux box individuels. Comme leurs pieds sont dépourvus de sabots, ils sont particulièrement sensibles au froid et à l'humidité. Nous avons donc fait le choix d'équiper cet abri d'une dalle en béton. Les animaux ont accès à une prairie et peuvent rentrer au sec, quand ils le souhaitent. Soignés et bichonnés au sein de ce refuge, ils n'auront plus jamais à craindre les coups ni les intempéries.



JUSQU'AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL !

Interdire les animaux sauvages dans les cirques itinérants, mais offrir la possibilité à ces mêmes cirques de se sédentariser et de perpétuer la souffrance des animaux sauvages pour toujours : voilà ce qu'a prévu la loi de 2021 contre la maltraitance animale. Cette distinction absurde, nous l'avons dénoncée auprès du Conseil constitutionnel. Notre association est la seule, en France, à porter aussi loin la voix des animaux exploités par les cirques. Le 4 février dernier, nous étions donc face aux Sages avec une demande historique : graver dans le marbre la question primordiale du bien-être animal. Si elle est consacrée, elle s'imposera à toutes les lois et aux autorités publiques. Quoi qu'il en soit, arriver jusque-là représente déjà une grande avancée, accordée par le Conseil d'État ! Notre démarche donne aux Sages une double occasion unique : être les premiers à faire appliquer l'article 8 de la Charte de l'Environnement selon lequel les spectacles d'animaux sont contraires à son principe. Et ouvrir une nouvelle voie : celle de la reconnaissance d'un statut constitutionnel pour les animaux en France !



WIKIE ET KEIJO, LE TEMPS DE LA COLÈRE

Mépris. Manœuvres. Quelques mois après la victoire que constitue la fermeture de Marineland, les deux orques restent victimes de l'hypocrisie du ministère de la Transition écologique. Pour eux, nous crions notre indignation. Et gardons le cap, quoi qu'il en coûte. Méliissa Saule

Pour offrir un autre destin à Wikie et Keijo, les dernières orques captives de Marineland, le ministère de la Transition écologique avait toutes les cartes en main, dont un atout maître : le rapport de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable publié à sa demande. Cette mission, le gouvernement a attendu trois ans pour la mener, et encore parce que nous avons bloqué le transfert des orques au Japon !

Mais alors que la délégation du delphinarium japonais était déjà sur place et que le ministère nous accusait de propager de fausses rumeurs sur leur état de santé, à quelle conclusion sont arrivés les scientifiques de l'État pour les protéger ? À la même que la nôtre : celle du sanctuaire de Nouvelle-Écosse que nous soutenons depuis toujours. Pourtant, qu'ont fait nos gouvernants ? La balayer d'un revers de main, sans même prendre la peine de se mettre autour de la table.

Hypocrisie à tous les étages

Rassemblements, pétitions, infiltrations, actions en justice... Depuis des années, nous soulevons des montagnes pour sortir les orques de leurs piscines insalubres. Sensibilisé à leur sort, le public s'est largement détourné de ces spectacles ridicules et Marineland a fini par mettre la clef sous la porte le 5 janvier dernier. Mais au moment où nous écrivons ces lignes, Wikie et Keijo sont sous le coup d'une autre menace : celle d'être envoyés à Loro Parque en Espagne, un zoo marin aux bassins minuscules dans lequel la mère et le fils seront séparés et destinés à la reproduction. Et peu importe que les delphinariums européens soient saturés ! Peu importe la santé physique et mentale de ces géants des mers ! Aujourd'hui, l'amertume déborde.

Alors que faire, sinon continuer la lutte vaille que vaille ?... Car dans cet océan d'hypocrisie, nous avons gagné de grandes batailles. En 2024, nous avons ainsi eu gain de cause à trois reprises dans les tribunaux et obtenu de la justice une expertise indépendante de l'état de santé des orques. Cette victoire cruciale a empêché leur transfert au Japon, pays où les règles sur le bien-être animal sont inexistantes. Pour Wikie, Keijo et leurs compagnons, nous n'avons pas le droit de lâcher prise. Leur liberté est notre raison d'être. Nous serons toujours là. •

SUR LE QUI-VIVE POUR LES DAUPHINS

Encore des mensonges ! Marineland a demandé les permis d'exportation des dauphins. Mais si la ministre de la Transition écologique a opposé publiquement son veto à leur envoi en Chine, l'Espagne reste une « bonne » option selon elle. Or, le zoo de Madrid n'est qu'une plaque tournante vers la Chine. Nous avons alerté l'opinion et montré à la ministre que nous ne sommes pas dupes. Quant à l'autre delphinarium français, « Planète Sauvage », il poursuit la production de delphineaux à la chaîne sous couvert de mener des actions pédagogiques. Pour aller où ? Encore en Chine ? Pendant plus de dix ans (de 1997 à 2008), nous avons empêché l'arrivée de dauphins dans les piscines de « Planète Sauvage » grâce à nos plaidoyers auprès des politiques et nos actions en justice. Pour eux, la mobilisation reste totale.

↑ 16/02/2025 : nos images de Wikie et surtout Keijo qui se cognent volontairement contre une porte du grand bassin ont bouleversé le public.

Nos actions pour les orques ont fait évoluer les consciences sur le sort des animaux captifs. Ces changements sont aussi à l'œuvre en Asie, où les delphinariums ralentissent enfin leur expansion.



LOUPS: LES LOBBYS NE PASSERONT PAS

Mensonges des autorités, assouplissement de la loi... Une tempête inédite s'abat actuellement sur le peuple des loups. Des institutions européennes aux cours de justice, nous n'avons de cesse de faire entendre leur voix. Avec succès. **Mélissa Saule**

Les signes sont là depuis quelques mois. Nous n'en sommes pas dupes et restons d'autant plus mobilisés. Car, entre la précipitation de l'Union européenne à déclasser les loups de leur statut d'espèce strictement protégée, les appels à tuer lancés cet été par la Coordination Rurale 87 (voir encadré) et les mensonges du gouvernement français, le désir de les éradiquer n'est décidément plus un mystère.

En février dernier, un nouvel arrêté ministériel, pris – comme nous l'avons découvert – sous la pression de la Chambre interdépartementale d'agriculture Savoie Mont-Blanc, a encore une fois assoupli les conditions du massacre. Jusque-là, seuls les agents de l'Office français de la biodiversité étaient autorisés à prendre en charge les dépouilles des loups abattus. Désormais, ils peuvent être épaulés par les louvetiers, fidèles alliés des chasseurs : une mesure qui ouvre la porte à toutes les dérives.

PREMIÈRE VICTOIRE CONTRE LA COORDINATION RURALE DE HAUTE-VIENNE

En juillet dernier, le syndicat agricole incitait les chasseurs et les agriculteurs à abattre illégalement les loups contre une prime de 1 000 euros par individu. Nous avons immédiatement porté plainte. Le 8 janvier, le tribunal judiciaire de Limoges nous a donné raison et a sommé la CR 87 de retirer ses affiches. La juge a même rajouté une astreinte de 150 euros par jour de retard, vingt-quatre heures après le délibéré du tribunal judiciaire. La Coordination Rurale s'entête pourtant, et dans son obsession, a fait appel de cette décision.

Cet arrêté prétend aussi que les troupeaux de vaches ne peuvent être protégés. Un comble quand on sait qu'il suffit de chiens pour les garder, comme cela se fait en Espagne depuis les années 1970 ! Bien évidemment, nous n'avons pas dit notre dernier mot et dénoncerons ce mensonge devant le Conseil d'État. Le 7 janvier dernier, le tribunal administratif de Besançon nous a d'ailleurs donné raison face au préfet du Jura : justifier que les troupeaux ne sont pas protégeables avant de dégainer les fusils reste bien de mise aux yeux des juges.

Jusqu'à la Cour de justice de l'Union européenne

Mais dans ce contexte, la défense des loups prend des allures de sport de combat. Déjà promptes à satisfaire les revendications des éleveurs et des chasseurs, les autorités se sentent désormais toutes-puissantes et, cet hiver, six départements ont pris des arrêtés sans justification aucune. Pour prendre un exemple parmi d'autres, le préfet des Alpes-Maritimes a prolongé les autorisations de tirs de défense renforcés sans se donner la peine de vérifier que les troupeaux sont bien protégés. Nous ne l'avons pas laissé faire et notre équipe aux aguets a aussi débusqué et contesté des décisions dans la Nièvre, les Alpes-de-Haute-Provence, le Tarn, le Var et l'Isère.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes dans l'attente des audiences. Mais la victoire obtenue à Besançon pourrait être décisive et faire jurisprudence. Pas question de laisser tomber les loups. Pour eux, nous sommes aussi devant les institutions européennes. Et avons déposé un recours devant la Cour de justice de l'Union européenne avec nos partenaires associatifs pour empêcher leur déclassement. •

CHIENS ET CHATS : LES DÉFENDRE DANS TOUTE L'EUROPE

Notre combat pour les chats et les chiens prend une envergure européenne, renforçant celui que nous menons en France. Les institutions s'emparent de la souffrance de ceux qui meurent dans nos rues et dans les fourrières. Et s'apprêtent à adopter un texte pour les protéger. Notre mobilisation est totale. Marion Henriet



Les chiffres sont sans appel : en France, moins d'un chat sur deux est identifié. Cette situation dramatique ne leur laisse que deux options : la violence d'une vie d'errance ou celle des fourrières. Notre enquête l'a prouvé (voir Noé n° 109) : faute de puce électronique, ils y passent de longues journées d'angoisse, et ne quittent les box dans lesquels ils sont enfermés que pour être tués par centaines. Acquis dans des salons du chiot, des animaleries (malgré l'interdiction légale) ou par le biais de petites annonces en ligne, les chiens restent aussi les victimes d'achats impulsifs dans l'indifférence des politiques publiques.

Contre l'errance et les abattages

Aujourd'hui, le vent pourrait tourner ! La Commission européenne a proposé un projet de règlement sur le bien-être des chiens et des chats. S'il est voté par le Parlement ce printemps, il s'appliquera à tous les pays membres. Forts d'années de combat en faveur de nos compagnons, nous avons écrit aux eurodéputés pour leur faire part de notre soutien et leur avons donné des informations et des arguments solides pour appuyer cette évolution. Car l'espoir est grand : si l'Union européenne rend obligatoire l'identification par puce électronique, cette mesure sauvera de nombreux individus d'une mort certaine et donnera du poids à la loi française déjà en place mais trop peu respectée. Et pour les animaux perdus, abandonnés ou nés sans foyer, notre lutte va plus loin encore. Elle se mène dans les tribunaux pour ceux qui sont maltraités ou à travers le déploiement des Chatipis partout en France : une façon concrète de les protéger de la misère de l'errance. Nous sommes également sur tous les fronts pour faire interdire les abattages en fourrière et au minimum convaincre les

États membres de divulguer chaque année le nombre colossal d'animaux errants tués dans ces mouroirs. Faire toute la transparence sur ce qui se passe dans ces endroits sordides pourrait créer un réel et si nécessaire sursaut.



Endiguer la marchandisation

Pour agir à la source, une interdiction effective de la vente de chiens et de chats dans les animaleries et sur Internet est cruciale. Ces lieux de pure consommation, où les chats et les chiens sont vendus comme des jouets, continuent de sévir et contournent allègrement la loi en usant du « click & collect ». Notre plainte contre Leboncoin a aussi mis au jour l'amplitude des annonces illégales sur la toile. Sur ce point, le texte européen promet des avancées, comme la création d'un système gratuit pour vérifier les données d'identification sur les annonces des plateformes en ligne. Et empêcher ainsi que des milliers de chiots et de chatons soient bradés comme de vulgaires biens de consommation, avant d'être jetés aux oubliettes. C'est tout le sens de notre engagement sans faille ! •

↑ Contre les achats impulsifs, la loi prévoit un délai minimum d'une semaine entre la rencontre de l'animal et son achat. Au salon « Univers du chiot » de Saint-Herblain, on fait signer des papiers antidatés pour la contourner.

← Arrivé au Chatipi de Poix-Terron en mauvais état, Loukoum y a élu domicile. Depuis, il accompagne les personnes au cimetière.



BRACONNIERS : LEUR BARRER LA ROUTE, COÛTE QUE COÛTE

Alliés au puissant lobby de la chasse, les braconniers pensent que la nature est leur terrain de jeu. Chaque jour, ces adeptes de la gâchette s'acharnent à faire de la vie des animaux sauvages un enfer. Nous sommes sur leur route. Nicolas Yahyaoui

Mai 2023. Les habitants d'un village de l'Isère sont réveillés en pleine nuit par des coups de feu. Quelques heures plus tard, au petit matin, ils découvrent une scène d'horreur. Renards, chevreuils, biches... gisent au sol. Un carnage. Alertés, les gendarmes remontent la piste de quatre individus qui sévissent dans le parc régional du Vercors. Pendant des années, ces hommes armés ont sillonné la forêt à toute allure, de nuit, tirant depuis leur véhicule équipé de phares puissants sur tous les animaux qui croisent leur chemin. Les espèces protégées n'ont pas échappé à leurs instincts meurtriers : les enquêteurs ont retrouvé chez eux des trophées de bouquetins,

et même les pattes d'une buse faisant office de porte-clés. Pour nous, il était hors de question de laisser ces crimes impunis. Aussitôt, nous avons décidé de faire entendre la voix de ces innocents dans les tribunaux. Le temps de la justice est long. Prévu en octobre 2024, le procès a été reporté à une date encore inconnue. Nous y serons.

Un tueur de rouges-gorges lourdement condamné

Plus au sud, dans le Var, nous avons obtenu en 2023 la condamnation d'un chasseur retraité. Chaque année, l'homme piégeait puis tuait en toute illégalité près de 5 000 rouges-gorges. Son objectif ? Les revendre... et les consommer. L'homme l'a reconnu : de temps en temps, il « faisait une brochette ». Là encore, nous avons décidé de défendre la mémoire de ces milliers d'oiseaux massacrés, et le tribunal nous a entendus : il a condamné l'homme à une amende de 25 000 euros, 6 mois d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction de port d'arme. Dans son obsession, le tueur d'oiseaux a décidé de faire appel. Lors de l'audience du 12 février 2025, nous avons demandé à ce que sa sanction soit encore alourdie. Le tribunal nous a à nouveau suivis : non seulement les sanctions sont confirmées, mais l'amende passe à 30 000 euros.

Le braconnage, révélateur des horreurs de la chasse

Nous le dénonçons sur tous les tons. Si ces massacres sont possibles, c'est bien parce que dans notre pays, ceux qui prennent du plaisir à tuer se croient tout permis et n'ont aucun respect pour les animaux, quoi qu'ils en disent ! Pour assouvir leur sordide passion, les braconniers peuvent compter sur le puissant lobby de la chasse, pour qui chaque réglementation est une réglementation de trop. Chaque jour, cette minorité influente œuvre pour tuer toujours plus. Braconniers ou chasseurs, peu importe : ils nous trouveront sur leur route – et dans les tribunaux – chaque fois qu'ils chercheront à massacrer des animaux qui n'aspirent qu'à vivre libres. •

BLAIREAUX : REPARTIR AU COMBAT

Notre combat de longue haleine contre les périodes complémentaires de vénerie sous terre des blaireaux porte ses fruits : alors qu'en 2020, 72 départements autorisaient les chasseurs à déterrer ces animaux aux masques blanc et noir au fond de leurs terriers dès le 15 mai, décimant des familles entières, ils n'étaient plus que 19 en 2024.

Victoire après victoire, partout en France, cette pratique d'un autre âge perd du terrain et le nombre de blaireaux sauvés augmente. En 2024, nos actions ont ainsi permis d'en épargner plus de 4 000 dans 27 départements. Cette année encore, nous partirons au combat partout où c'est nécessaire pour défendre ces animaux victimes d'un loisir d'une cruauté sans nom.

AGISSONS ENSEMBLE!

Tuer les loups encore et encore... Nos militants disent non et se sont rassemblés en force à plusieurs reprises et jusqu'au Conseil de l'Europe. Ces derniers mois, ils ont aussi crié leur colère pour les captifs de Marineland. Et pour tous ceux qui souffrent en silence.
Mélissa Saule et Corinne Bouvot

#LACHASSEUNPROBLEMEMORTEL

21 septembre - 19 et 20 octobre

Pour les animaux de nos campagnes, l'automne sonne le retour de la terreur. À l'heure où les chasseurs repartent assouvir leur passion de tuer, monopolisent la nature et sèment la mort, nous étions dans la rue. Le 21 septembre, les militants de l'antenne de Paris Île-de-France et ceux de l'association PAACT Rambouillet étaient plus de 150 à marcher pour dénoncer la chasse et réclamer la paix pour tous les animaux sauvages. Un mois plus tard, les 19 et 20 octobre, 15 villes se levaient aussi (Nantes, Saint-Raphaël, Annecy, Troyes, Amiens, Metz, Bar-le-Duc, La Rochelle, Brive-la-Gaillarde, Bordeaux, Gap, Nice, Limoges, Rouen, Abbeville) pour dire non au massacre.

MOBILISÉS POUR LES CHIENS

21 et 22 septembre

Selon la loi, ils devraient être les mieux lotis de tous les animaux ; dans les faits, il n'en est rien. Exposés et vendus comme des marchandises, dressés de façon violente, exploités pour la chasse, expérimentés, abandonnés, victimes de tous les trafics, les chiens restent les cibles de tous les abus. Pour les dénoncer, les militants de treize villes de France se sont mobilisés.

OSONS LE VÉGÉTAL

28 septembre

Cosmétiques, artisanat, alimentation... Pour la première fois, l'antenne locale One Voice de l'Orne et du Calvados a organisé avec L214 un village associatif à Caen avec des stands 100 % végétal. Une quinzaine d'associations étaient présentes. Le public a pu assister à des tables rondes, des ateliers et des débats. Au vu de son succès, cette journée devrait être renouvelée l'an prochain.

#EXPERIMENTATION ANIMALE

23 septembre

L'association espagnole « Abolición Vivisección » nous a alertés au sujet de l'implication de la compagnie aérienne SmartLynx Airlines dans le transport de singes originaires de Maurice vers les États-Unis. Nous avons aussitôt réagi. Le vol faisait une escale à Paris-Charles-de-Gaulle. Nos militants étaient au pied des pistes pour demander l'arrêt immédiat du transport de primates destinés à l'expérimentation.



À Roissy CDG

#STOPDELPHINARIUM

29 octobre - 4 et 9 décembre - 5 janvier - 8 et 15 février

Après des années de « bons et loyaux services », les animaux exploités par Marineland sont victimes d'une purge. Le parc aquatique a fermé le 5 janvier et se débarrasse des orques, des dauphins, des phoques et des otaries qui ont fait sa fortune. Pour dénoncer ce scandale, nos militants se sont rassemblés à de nombreuses reprises en octobre et décembre à Antibes et devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Le 5 janvier, ils étaient 120 devant les portes closes du parc pour crier leur indignation. Puis à nouveau 70, le 15 février. Le 8 février, nous étions aussi à Nantes devant Planète Sauvage pour dénoncer la soumission des cétacés, nés pour arpenter les océans et non pour végéter dans des piscines en béton.



Rassemblement devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, à la suite de l'appel de Marineland pour envoyer les orques au Japon, malgré l'expertise indépendante. One Voice a obtenu gain de cause.

#CIRQUESSANSANIMAUX

11 novembre

Après l'installation du cirque Zavatta à Vertou, les bénévoles de Loire-Atlantique ont organisé une manifestation. Ce jour-là, ils ont sensibilisé le public aux terribles conditions de vie des animaux sauvages détenus derrière les barreaux, forçats de l'industrie du divertissement.



À Vertou

DEBOUT POUR LES LOUPS

30 novembre – 3 décembre – 13 février

Pour la première fois en 2023, la population des loups a diminué de 9 %, et l'Union européenne a décidé fin 2024 de déclasser leur espèce du statut de « strictement protégée » à simplement « protégée ». Plus que jamais, nous maintenons notre mobilisation pour défendre ces animaux magnifiques ! En novembre, douze antennes One Voice se sont mobilisées pour lutter contre l'extermination programmée des loups en France et en Europe. Le 3 décembre, jour de ce vote mortifère, nos militants étaient à Strasbourg devant le Conseil de l'Europe avec une mise en scène soignée pour interpeller les passants. Nos militants y étaient également réunis le 13 février pour demander à l'Union européenne de maintenir une protection stricte des loups à l'étude cette semaine-là !



À Strasbourg

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES DROITS DES ANIMAUX

14 décembre

Les militants de Paris Île-de-France et ceux de l'association PAZ ont mobilisé plus de 400 personnes et près de 50 associations. Ensemble, nous avons marché pour les droits des animaux à Paris, mais aussi à Nice, Metz, Bar-le-Duc et Lubersac.



À Metz

ENSEMBLE POUR LESDITS "ESOD"

Janvier 2025

Ils sont dans l'œil de mire des chasseurs et peuvent être tués par tous les moyens et tout au long de l'année. Pour les renards, les martres, les geais, les fouines, les corbeaux, les corneilles, les pies... nos militants se sont mobilisés tout le mois de janvier. Présents dans douze villes de France, ils ont dénoncé la liste des ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts) publiée en 2023 par le ministère de la Transition écologique et valable trois ans. Une liste qui sert uniquement à satisfaire les intérêts des lobbys agricoles et les amoureux de la gâchette.



À Paris

#STOPANGORA #STOPFOURRURE

Février 2025

Tués pour leur fourrure, leur peau, leurs plumes ou leurs poils, 100 millions d'animaux meurent chaque année dans le monde pour alimenter le business de la mode. En France, trente élevages de lapins angoras existent encore. Autant de lieux de souffrance et d'enfermement dans lesquels ils continuent de subir des épilations à vif. En février, nos militants ont tenu des stands dans dix-sept villes pour alerter le public sur ces vies suppliciées. Ils ont notamment manifesté devant l'enseigne Gérard Darel et organisé une pétition pour demander à la marque d'abandonner les matières animales. Ces courriers ont été envoyés au siège de Gérard Darel mi-mars.



À Cannes

ILS PARLENT DE NOUS !

En six mois, plus de 3 000 articles, interviews radio, télévisées, ou dépêches d'agences de presse ont mentionné l'association ou ses membres. La dynamique est là, portée par les médias et la confiance grandissante du public de plus en plus nombreux à faire des signalements.

Jessica Lefèvre-Grave

PORTRAIT

Muriel Arnal, guerrière de la cause animale
12/03/25 - Magazine Hebdo de La Croix



ANIMAUX FAMILIERS

Cou de l'oie : annulation de l'événement à Saint-Bonnet-près-Riom
18/09/2024
Le Parisien



Animaux empoisonnés à Gigean
23/01/25
Midi Libre



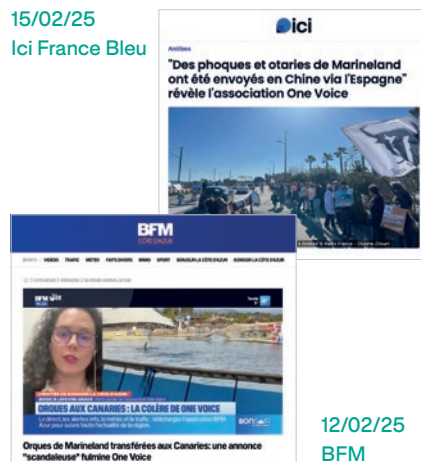
ENVIRONNEMENT ET HABITAT NATUREL

Écosystème piétiné par des festivaliers, les organisateurs et la mairie de Luynes
05/12/2024
La Nouvelle République



ANIMAUX DRESSÉS ET CAPTIFS

Marineland : départ prévu en Espagne, blanchiment des otaries et phoques arrivés en Chine
15/02/25
Ici France Bleu



Planète Sauvage
08/02/2025
AFP



Cirque Claudio Zavatta : plainte contre la reproduction illégale de lionceaux
01/10/24 - France 3



Cirque « fixe » Au cœur des félins : un faux refuge
19/09/24
La Dépêche



FAUNE SAUVAGE

Loups : victoire contre l'appel au braconnage de la Coordination Rurale 87
05/11/24 - Le Populaire du Centre



Plainte déposée après la mort suspecte du loup blessé de Saône-et-Loire
27/02/25 - Le Journal de Saône-et-Loire

Galliformes de montagne : victoire en région PACA et dans les Pyrénées
18/10/24 - Presse Agence



Pêche de loisir : un danger aussi pour les oiseaux
28/02/24 - BFM

ANIMAUX EXPÉRIMENTÉS : PORTER LEUR VOIX À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Montrer la souffrance des chiens élevés en cage et celle des primates déracinés. Se battre pour connaître les expériences auxquelles ils sont vraiment soumis. Militer au pied des pistes aériennes pour dénoncer leur exil vers les laboratoires du monde entier. Pour combattre le calvaire des animaux expérimentés, nous sommes sur tous les fronts. Y compris politique. Car aujourd'hui, c'est dans l'hémicycle que nous portons leur voix.

Le lobby de l'expérimentation animale clame sur tous les tons le manque d'alternatives pour justifier ses pratiques. Mais encore faudrait-il y consacrer des moyens ! Cette année, nous avons donc avancé une idée simple et concrète : instaurer une taxe d'un euro par animal expérimenté. Chaque année, ils sont près de 2 millions à être utilisés dans les laboratoires

français. 2 millions d'euros pourraient donc être investis dans la recherche de méthodes alternatives tous les ans.

Cette proposition a été soumise au Rapporteur du budget de la Recherche à l'Assemblée nationale, dans le cadre des discussions sur le budget. Elle a été défendue à chaque débat, votée en Commission, puis présentée et adoptée par la majorité des députés présents. Si l'amendement a été évincé au Sénat, il a passé de nombreuses étapes, signe que l'espoir est réel. Nous recommencerons !

Le lobby de l'expérimentation animale reste puissant. Mais notre amendement a ébranlé l'édifice. Nous avons su convaincre les élus qu'il fallait trouver des moyens pour sortir de l'expérimentation animale. Un pas inédit qui acte un sacré virage dans la bataille.

ONE-VOICE.FR